



## *Rapport d'activité GEM Créations Année 2015*

---



*Groupe d'Entraide Mutuelle : Association à but non lucratif (loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901)  
Lieu d'accueil pour des personnes en souffrances psychique et ou isolées*

**GEM CREATIONS**  
**11 Rue Edmé Frémy**  
**78000 Versailles**  
*01.39.46.52.05*  
*06.30.04.13.31*  
[gemversailles@gmail.com](mailto:gemversailles@gmail.com)

## Table des matières

1.Présentation .....	3
1.1 Fiche Synthèse.....	3
1.2 <i>Cadre réglementaire et les missions</i> .....	5
1.3 Présentation du GEM Créations.....	6
2.Groupe d'Entraide Mutuelle Créations de Versailles .....	8
2.1 Témoignage des adhérents .....	8
2.2 <i>Role de l'association Marraine</i> .....	10
2.3 Ouvertures du GEM .....	10
2.4 Les activités du GEM.....	12
2.5 Les fréquentations pour l'année 2015.....	12
3. Les Adhérents .....	13
3.1 L'association des adhérents.....	19
4. Le GEM dans la cité.....	21
5. L'équipe professionnelle .....	21
6. Annexes.....	25

## I. Présentation

**Le Groupe d'Entraide Mutuelle, il s'agit d'un lieu d'accueil pour des personnes en souffrance psychique.** C'est un espace convivial où des personnes présentant des troubles psychiques peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... . Au sein du GEM chaque adhérent est acteur du projet de l'association et son projet individuel.

Le Groupe d'Entraide Mutuelle n'est pas une structure de soin. Il n'y a ni médecins, ni infirmières. Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement.

### 1.1 Fiche Synthèse

Association Parrain : ŒUVRE FALRET

**Date de création du GEM** : le GEM est ouvert depuis le mois de Janvier 2007 à Vélizy et à été transféré à Versailles en Janvier 2011.

Date de création de l'association des adhérents : l'association des adhérents s'est créée en Octobre 2013.

**Subventions** :

75 600 € L'Agence Régionale de Santé

4167 € Autres (Lions Club de Vélizy ....)

**Ouvertures** : 178 Jours d'ouverture professionnel et 90 Journées autogérées (Local ouvert par les adhérents sans la présence de l'animatrice).

**Fréquentations** :

Total de visites annuelles visites en 2015 :

3703 passages soit une moyenne de 20 visiteurs par jour,

Les journées les plus fréquentées ont accueilli 30 participants. Il s'agit généralement des dimanches lors de repas, des mercredis et vendredis.

**Les Journées autogérées** :

Accueillent en moyenne 15 participants

**Nouveaux contacts en 2015**: 18 PREMIERS CONTACTS pour l'année 2015

**Nombre de participants pour l'année 2015** : 52 personnes sont venues au moins 3 fois dans l'année

**Nombre d'adhérents : 45 personnes ont payées leur cotisation.**

Les adhérents ont payé leur cotisation pour le financement de l'association des adhérents. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine avec une moyenne de 6 heures/ jour.

**Équipe :**

**Une animatrice** à temps plein

**1 agent de maintenance pour les 8 GEM**

**Bénévoles** : 2 (Atelier Théâtre et Atelier Reiki)

**Stagiaires** : 4 (durée des stages un à six mois selon les formations)

**1 Coordinatrice des 8 GEMS**

**1 Directrice à temps partiel** pour les 8 GEM

**1 Comptable** pour les 8 GEM

**Association des adhérents :**

Renouvellement du bureau

Il y a eu un renouvellement du bureau courant année 2014. Cependant les personnes membres de ce bureau pour la plupart ont retrouvés un travail ou bien ne souhaite pas poursuivre leur poste. Ainsi nous avons décidé de renouveler le bureau des membres du Bureau pour l'année 2016.

Il y a eu 5 réunions des membres du bureau durant l'année 2015.

**Activités :**

**Activités hebdomadaires** : Ateliers Créatifs (Peinture, pâte Fimo, Mandala, Mosaïque, Origami)  
Atelier Cuisine et anniversaire du Mois)

**Bimensuelles** : Atelier Théâtre, Repas du dimanche

**Mensuelle** : Atelier Reiki (Relaxation), Sortie au Restaurant, Cinéma, sortie Culturelle ( Exposition, Monuments)

**Tous les deux mois** : Quiz Musical, Bowling

**Activités programmées avec les Participants** : karaoké, musée, expositions, ballades, sortie

**Réunions**

INTERGEM professionnels ; une réunion par trimestre

INTERGEM association des adhérents : 2 à 3 fois par an

**4. Convention/Intervenants extérieurs**

Conventions avec l'association Arts et Convergences  
Avec la Maison de quartier Chantiers  
Avec l'Institut Marcel Rivière

## 1.2 Cadre réglementaire et missions

### Les Origines du GEM

Le partenariat amorcé depuis le livre blanc (2001) entre l'association d'usagers-patients (FNAPSY), les familles (UNAFAM), et les professionnels des soins (FASM Croix Marine) et élus, s'est *développé*. Ils ont pu contribuer au texte de loi rénovant la loi sur le handicap de 1975. Cette nouvelle loi, intitulée « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté, des personnes handicapées », est parue le 11 février 2005.

Cette loi reconnaît le handicap dû à une maladie psychique et en propose une définition à côté des autres formes de handicap déjà reconnues (mental, moteur, sensoriel). Elle rénove les mesures compensatrices et l'évaluation des besoins, propose le développement de structures d'accueil adaptées. Parmi elles, figurent les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) qui font l'objet d'une circulaire spécifique, parue le 29 août 2005.

Cette circulaire insiste sur un besoin fondamental, dans le cadre du handicap psychique : le besoin d'aide et d'accompagnement dans la vie quotidienne et d'aide à la participation sociale.

Les instructions de la DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain.

Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. C'est pourquoi, dans cet esprit l'association ŒUVRE FALRET parraine les huit GEM.

Une convention de parrainage a été signée entre l'association des adhérents du Gem et l'association marraine : l'Œuvre Falret.

L'association Marraine veille au bon fonctionnement du GEM. Elle gère les subventions les plus importantes et les ressources humaines. Elle est également garante du fonctionnement éthique de la structure et apporte un soutien logistique.

Les GEM y sont inscrits comme moyen de prévention et de compensation des conséquences du handicap : en contribuant à l'accompagnement des personnes, en constituant un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement, de prévention de l'exclusion sociale.

Sa mission s'inscrit dans le droit de la loi :

- Lutter contre la solitude et l'isolement
- Développer des liens sociaux
- Ménager un accueil convivial permettant la dynamisation de la vie quotidienne à travers la participation à des activités variées.

Les activités sont l'occasion, pour les participants d'être acteurs, d'explorer/mettre à jour leurs compétences et leur créativité, de reprendre confiance en eux. Ne plus être perçus ni se percevoir eux-mêmes comme seulement malades.

Conformément à la circulaire, les participants s'organisent en association. « L'association des adhérents », avec laquelle l'association Œuvre Falret « marraine », passe une convention pour organiser la cogestion du GEM, en particulier par le biais d'un comité de pilotage (réunissant les adhérents, les professionnels, les partenaires et les acteurs locaux). Les membres du bureau de l'association des adhérents sont associés à toutes les décisions importantes pour la vie du GEM (recrutements, achats...). Ils représentent le GEM dans les instances extérieures.

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM et à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association parrain via les salariés doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivement .... Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes en fragilité psychique qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont autogérées. Suivant la fragilité de chacun, l'investissement ne va pas toujours de soi. Les professionnels remarquent que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas toujours dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement. Ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme dû aux différentes pathologies.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

Le GEM est un lieu d'accueil pour adultes en situation de fragilité psychique. Il a pour but de se retrouver en toute convivialité, sans équipe médicale, ni assistance, autre que le soutien de l'association marraine l'OEUVRE FALRET et l'UNAFAM comme partenaire.

### 1.3 Présentation du GEM « CRÉATIONS » de VERSAILLES

Le local a été ouvert au public le 21 janvier 2011. Il se situe à quelques minutes à pied de la Gare des Chantiers, à proximité de nombreux bus, le local est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, en face de la Maison de Quartier *Chantiers*. La paroi vitrée, côté rue, éclaire la pièce principale à la manière d'un loft. Cette pièce commune constitue le lieu

principal de la vie du GEM. Différents espaces se déterminent, celui des activités, repas et discussions, ouvert sur l'espace informatique et la cuisine. Cependant, une salle au sous sol est disponible pour d'autres activités, notamment celles qui requiert davantage de calme et de tranquillité. Ce local appartient à Versailles Habitat. Auparavant il accueillait une blanchisserie.

- **Etre attentif** : C'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle en fonction des besoins. C'est aussi être l'écoute des personnes que l'on accompagne. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année.
- **Rompre l'isolement** : Permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques. En effet la plupart des personnes qui viennent au GEM sont des personnes seules et isolées. Elles non plus de contact avec leur entourage du à leur maladies. Il est important pour ces personnes de se retrouver au sein d'un lieu ou elles se sentent accueillies et bien. Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.
- **Entendre le désir** : Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre.  
Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète. Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.
- **Accompagner l'envie d'agir** : Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle. Le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

Ce bilan d'activité offre une description de notre dispositif ainsi que toutes les informations concernant les activités partagées tout au long de l'année 2015.

## 2. Groupe d'entraide Mutuelle Créations

### 2.1 Témoignage des adhérents

« Ce que j'ai trouvé au GEM : des rencontres simples et paisibles. Pas d'activisme ou d'énervement. On prend le temps d'exister avec les autres. Les locaux mis à notre disposition permettent cette convivialité. Je crois que c'est un lieu où l'on vient tous se ressourcer. Pour ma part, je quitte toujours le GEM en meilleure forme. » -*Jacques*-

« Le GEM me permet de rompre la solitude et l'isolement qui sont les miens. Je viens au GEM pour rencontrer d'autres personnes, pour passer de bons moments, pour jouer à des jeux de sociétés, pour faire des activités diverses et variées (atelier pâte FIMO, mandalas, atelier théâtre ...) Le GEM est pour moi un lieu de LOISIRS . Y venir me permet d'oublier momentanément mes soucis, mes angoisses, avant de retourner à la dure réalité de la vie. C'est un peu comme une « bulle » à part du reste de ma vie, tout en restant connecté à la réalité. Ici, je vois le verre à moitié plein et non à moitié vide. J'arrive à être plus sereine, plus détendue. Le GEM me permet de me sociabiliser (en dehors de l'hôpital de jour). Bref, le GEM ne m'apporte que du positif. » - *Karine*-

« Je suis venu au GEM pour sortir un peu de chez moi et pour faire des rencontres. J'ai pu y trouver du calme, du partage et surtout j'ai pu créer des liens d'amitiés avec des hommes et des femmes. J'aime les sorties et les activités que propose le GEM. J'aime y venir pour discuter et partagé ma passion pour la musique et Enrico Macias. » - *Hubert*-

« J'ai découvert le GEM grâce au SAVSP de Fontenay le Fleury. C'est assez récent pour moi car ça fait moins de 10 mois que j'y suis. Grâce au GEM j'ai pu sortir de la solitude en participant aux diverses activités proposées. J'ai pu créer des liens avec d'autres adhérents assez rapidement, j'ai été très bien intégré au groupe. Grâce au GEM, j'ai pu reprendre confiance en moi en m'investissant au groupe. Je me suis présenté comme trésorier de l'association des adhérents, cela m'a permis de reprendre une activité un peu professionnelle. J'aime beaucoup l'ambiance du GEM qui est très chaleureuse, j'ai pu découvrir de nouvelles personnes très attachantes. Au début j'avais peur car il y a des personnes avec une souffrance psychique importante et je n'étais pas à l'aise, mais en apprenant à les connaître, on s'attache et quand on ne voit qu'une personne est absente pendant plusieurs jours on s'inquiète. Je suis très content d'avoir découvert le GEM qui m'apporte beaucoup tous les jours, cela me change de mes longues journées d'isolements seul chez moi. Et bravo à l'équipe du 78 qui sont formidables, toujours à notre écoute et toujours bienveillant avec nous. Le GEM est une belle association. » -*Thierry* -

« Après mon passage à l'hôpital, je n'avais pas de perspectives d'avenir, quand un patient m'a parlé du GEM de Versailles. Cela m'a d'emblée convenu car j'étais moins seul et je pouvais rompre mon isolement. Je m'enfermais plus dans le sommeil pour que le temps passe plus vite. Le GEM m'a plu



car nous pouvions jouer a des jeux de société et faire des sorties. Mais aussi d'échanger avec d'autres personnes. Cela m'a amené à être plus tolérant au contact des personnes que je n'aurais jamais côtoyé sinon. Le GEM m'a permis de créer des liens d'amitiés, je me suis fait des amis que je vois a l'extérieur et avec lesquels je pars même en vacances. Et j'ai même une petite amie avec laquelle je cohabite. Le GEM est un champ d'expression libre au sein duquel je m'épanouis grâce à la compréhensive Stella qui ne me mettra des limites que si je dépasse les bornes. » -*Christophe* -

« J'ai connu le GEM de Versailles à ma sortie de l'hôpital Mignot de Versailles en Novembre 2011. Je vais dans cette structure depuis 3 / 4 ans assidument. Dans un premier temps, je m'y rendais après le CMP. J'étais seule et plutôt isolée. Depuis que je viens au GEM j'ai créé des liens d'amitiés, je fais des sorties, activités et nous avons même la possibilité de partir en séjour d'une semaine l'été. C'est vraiment génial. Le GEM m'a permise de m'ouvrir aux autres, d'avoir un peu plus confiance en moi Stella, l'animatrice m'aide beaucoup à avoir plus confiance en moi et je l'en remercie. Je me sens mieux dans ma vie grâce au GEM. »- *Florence*-

## 2.2 Rôle de l'association marraine

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain.

Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. C'est pourquoi, dans cet esprit l'association ŒUVRE FALRET est le parrain de huit Groupe d'Entraide Mutuelle.

Une convention de parrainage a été signée entre l'association des adhérents du Gem et l'association marraine : l'Œuvre Falret. L'association Marraine veille au bon fonctionnement du GEM. Elle gère les subventions les plus importantes et les ressources humaines. Elle est également garante du fonctionnement éthique de la structure et apporte un soutien logistique.

## 2.3 Ouverture et activités

### Heures d'ouvertures du GEM

Mardi	Autogestion 13H/18H	10H- 18h30	Autogestion 13H/18H	10h –18h30
Mercredi	14h/19h	14h/19h	14h/19h	14h/19h
Jeudi	10h/18h45	10h/18h45	10h/18h45	10h/18h45
Vendredi	10h/18h45	10h/18h45	10h/18h45	10h/18h45
Samedi	Autogestion 13H/18H	Autogestion 13H/18H	Autogestion 13H/18H	Autogestion 13H/18H
Dimanche	10h00/19h	Fermé	10h00/19h	Fermé

Un planning des activités est mis à la disposition des adhérents sur la porte d'entrée du GEM, il est consultable de l'extérieur. Sur ce planning il est indiqué les horaires du GEM et les différentes activités proposées pour le mois.

Les Adhérents ont la possibilité de fréquenter les 7 autres GEM parrainés par l'Œuvre Falret. Certains adhérents partagent leur temps entre le GEM voisin (Le Chesnay). C'est un bon moyen de réguler les tensions quand l'atmosphère est tendue dans un des GEM.

#### La vie quotidienne au GEM :

Durant les ouvertures du GEM, les participants peuvent venir quand ils veulent. Il y a des activités programmées mais ne sont pas obligatoires, et d'autres activités peuvent être organisées à la demande des adhérents. Depuis quelques mois, pour les mois nous mettons dans le planning un temps « Elaboration planning ». Il s'agit d'élaborer le planning du mois suivant avec les adhérents. Afin qu'ils puissent proposer des activités et sorties et décidé ensemble de ce qu'on met ou pas dans le planning. Les adhérents ont aussi à leur disposition des jeux de société, matériels arts plastiques, livres ainsi que 2 ordinateurs avec un accès internet. Au sein du GEM on y vient aussi pour discuter autour d'un café. Et on peut ne rien faire si on le désire. Il n'y a pas d'obligations.

#### L'accueil :

Durant l'année 2015, de nombreuses personnes se sont présenter régulièrement au GEM avec ou sans rendez vous. Ils sont accueillis par l'animatrice et / ou les stagiaires et les adhérents si le professionnel n'est pas présent sur la structure. Cette rencontre permet de présenter le fonctionnement du GEM, de proposer une visite du lieu, de répondre aux diverses questions tout cela autour d'un café ou thé. Durant cette première rencontre nous présentons le planning et les diverses activités que l'on propose au sein du GEM. Si la personne est intéressée nous lui demandons de remplir une première fiche de contact. Qui permet ensuite d'envoyer le planning à la personne afin qu'elle revienne au GEM par la suite. Lors de cette rencontre le règlement intérieur du GEM est expliqué par l'animatrice et le futur adhérent doit le signer et le respecté. L'accueil est le premier contact avec le futur adhérent, il est important de prendre son temps et de répondre à toutes les questions de la personne que l'on a en face de soit. Pour certaines personnes c'est un grand pas de venir au GEM. Il s'agit du premier contact il est important d'être disponible.

#### La fiche de présence :

Suite à leur venue au GEM, les participants sont invités à mettre leur prénom et nom sur la fiche de présence. Ce document nous aide à comptabiliser le nombre de participants pour les statistiques.

#### Réunion de vie du GEM

Tous les deux mois, est proposer une réunion de vie du GEM aux adhérents. C'est l'occasion de parler du fonctionnement du GEM, de faire part des différentes informations concernant le GEM, de proposer des idées d'activités et de sorties pour le GEM, de poser des questions et de discuter de la vie du GEM.

#### Repas conviviaux :

Au sein du GEM de Versailles est organisé 2 dimanches par mois. Des repas conviviaux. Il s'agit d'un repas que l'on prépare avec les adhérents. Choix du menu, courses et préparation du repas. Une participation de 3 ou 4 euros est demandé aux adhérents. Ces repas sont des moments importants et attendus par les adhérents. C'est une occasion de se retrouver tous ensemble autour d'un repas. En effet beaucoup d'adhérents vivent seuls et le fait de pouvoir le weekend end sortir et venir manger entourer fait énormément de bien au moral.

## 2.4 Les activités au sein du GEM Créations

Cette année, nous avons pu compter sur les bénévoles afin d'animer leur atelier. Nous avons un bénévole qui fait du Reiki (Relaxation), une bénévole qui s'occupe de l'atelier théâtre et une bénévole qui anime un atelier Danse Libre. Cependant cet atelier s'arrêtera à partir de Janvier 2016 en effet les adhérents ne sont plus intéressés par cette activité. Nous aimerions trouver une bénévole pour animer un atelier Art Créatifs.

Les différentes activités que propose l'animatrice et les stagiaires sont très appréciées des adhérents. Il y a des ateliers créatifs, peinture, pate fimo, terre cuite, atelier origami et mandala. Mais aussi les ateliers Cuisine. Les sorties sont aussi appréciées par les adhérents. La ville de Versailles est pleine de ressources, elle permet de faire des promenades des expositions. Le GEM est situé à quelques minutes de la gare de Versailles Chantiers ce qui permet de se rendre facilement sur Paris. Les sorties au sein du GEM sont par exemple : les musées, les expositions, cinéma, bowling, restaurant, InterGEM adhérents ...

Les jeux de sociétés sont affectionnés par les adhérents. Les jeux sont des outils pour permettre au adhérents de communiquer, de créer des relations, de s'entraider. Il s'agit d'un moment passé ensemble dans la joie et la bonne humeur. Les adhérents ont la possibilité s'il le souhaite d'animer un atelier dans un domaine dans lequel ils se sentent à l'aise. C'est proposition est assez compliqué pour les adhérents car il faut ensuite pouvoir assumer son rôle et son atelier. De plus les tensions qui peuvent exister entre certaines personnes dans le groupe suscitent l'arrêt des ateliers par les adhérents s qui se sont portés volontaires. Ils ne se sentent pas d'animer leur atelier et les conflits qui peuvent survenir. Une adhérente à essayer d'animer un atelier Mosaïque qui a fonctionné mais pour l'instant elle à du arrêter pour des raisons de santé.

## 2.5 Les fréquentations pour l'année 2015

Mois	Nombre de visites	Nombre de 1er contact
Janvier	321	2
Février	328	4

<b>Mars</b>	354	0
<b>Avril</b>	405	0
<b>Mai</b>	310	1
<b>Juin</b>	330	3
<b>Juillet</b>	246	1
<b>Août</b>	202	3
<b>Septembre</b>	292	2
<b>Octobre</b>	325	2
<b>Novembre</b>	285	2
<b>Décembre</b>	305	1
<b>Total</b>	<b>3703</b>	<b>21</b>

### 3. Les Adhérents

<b>Répartition des hommes et des femmes</b>			
<b><u>ANNEE</u></b>	<b><u>HOMMES</u></b>	<b><u>FEMMES</u></b>	<b><u>TOTAL</u></b>
<b><u>2015</u></b> <i>(Personnes inscrites au GEM et venant régulièrement courant de l'année 2015)</i>	45	31	76
<b><u>2015</u></b> <i>(Nouveaux Inscrits)</i>	14	5	19
<b><u>2014</u></b> <i>(Inscrits (présents et absents))</i>	18	20	38
<b><u>2013</u></b> <i>(Inscrits (présents et absents depuis 2011))</i>	70	57	127
<b><u>Personnes inscrites au total au sein du GEM</u></b>	<b>102</b>	<b>82</b>	<b>184</b>

<b>Âge moyen des participants par sexe</b> <i>Sur 184 fiches d'inscrits</i>			
<b>Tranche d'âge</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Total</b>
<b>20 - 30 ans</b>	14	16	30
<b>31 - 40 ans</b>	21	17	38
<b>41 - 50 ans</b>	32	20	52
<b>51 - 60 ans</b>	30	11	41
<b>61 et plus</b>	14	6	20
<b>non renseigné</b>	1		4
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>70</b>	<b>184</b>

Durant l'année 2015 une moyenne de 76 personnes sont venues régulièrement au GEM.

<b>Âge moyen des participants par sexe</b> <i>Sur 76 participants</i>			
<b>Tranche d'âge</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Total</b>
<b>20 - 30 ans</b>	5	6	11
<b>31 - 40 ans</b>	9	10	19
<b>41 - 50 ans</b>	12	10	22
<b>51 - 60 ans</b>	15	8	23
<b>61 et plus</b>	6	0	6
<b>non renseigné</b>	0	0	0
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>34</b>	<b>76</b>

<b>Situation Géographique</b> <i>Communes s'habitations</i>	
<b>Argenteuil</b>	1
<b>Achères</b>	1
<b>Beynes</b>	1

<b>Bois d'Arcy</b>	4
<b>Buc</b>	1
<b>Chatou</b>	1
<b>Chaville</b>	3
<b>Chevreuse</b>	1
<b>Clichy</b>	1
<b>Coignières</b>	1
<b>Colombes</b>	1
<b>Elancourt</b>	4
<b>Garancières la Queue</b>	1
<b>Fontenay le Fleury</b>	4
<b>Guyancourt</b>	5
<b>Jouy en Josas</b>	1
<b>La Celle Saint Cloud</b>	2
<b>Les Clayes sous Bois</b>	3
<b>Le Chesnay</b>	7
<b>Le Mesnil St Denis</b>	1
<b>Le Pecq</b>	1
<b>Louvenciennes</b>	1
<b>Magny les Hameaux</b>	1
<b>Marly le Roi</b>	1
<b>Mantes la Jolie</b>	1
<b>Maurepas</b>	5
<b>Montigny le Bretonneux</b>	4
<b>Noisy le Roi</b>	1
<b>Orgerus</b>	1
<b>Paris</b>	1

<b>Plaisir</b>	8
<b>Rambouillet</b>	3
<b>Rueil Malmaison</b>	1
<b>Saint Cyr L'Ecole</b>	10
<b>Saint Germain en Laye</b>	1
<b>Trappes</b>	6
<b>Velizy Villacoublay</b>	6
<b>Villepreux</b>	2
<b>Viroflay</b>	6
<b>Voisins le Bretonneux</b>	3
<b>Versailles</b>	68
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>

<b>Situation Familiale</b>	
	<b>Nombre d'adhérents</b>
<b>Célibataire</b>	135
<b>Divorcé</b>	19
<b>Marié</b>	19
<b>Autre non précisé</b>	11
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>

<b>Logement</b>	
	<b>Nombre d'adhérents</b>
<b>Résidence personnelle</b>	106
<b>Concubin</b>	3
<b>Chez les parents</b>	35

<b>Foyer</b>	13
<b>Hôtel</b>	4
<b>Autres membres de la famille</b>	6
<b>Amis</b>	1
<b>Autres</b>	9
<b>non précisé</b>	10
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>

<b>Situation Professionnelle</b>					
<b>travaille</b>	<b>ne travaille pas</b>	<b>retraité</b>	<b>En formation</b>	<b>Non renseigné</b>	<b>total</b>
52	105	16	3	8	184

<b>Suivi Médical</b>	
<b>Suivi médical</b>	<b>Nombre d'adhérents</b>
<b>CMP de la Garenne-Colombes</b>	
<b>Psy. Privé</b>	
<b>Autre - CMP</b>	
<b>CMP de Colombes</b>	
<b>CMP d'Asnières</b>	
<b>Pas de suivi</b>	
<b>Autre - Hôpitaux</b>	
<b>Médecin généraliste</b>	
<b>CMP Nanterre</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Non renseigné</b>	
<b>Total</b>	



Il n'y a pas d'informations concernant le suivi médical. Les adhérents se doivent de continuer à suivre leurs traitements et d'aller à leur rendez-vous médical pour pouvoir venir au GEM. C'est une règle du règlement intérieur pour venir au GEM il faut être stabilisé. Mais c'est à l'adhérent de ce chargé de sa démarche de soin, cela ne rentre pas dans l'objectif du GEM. Le GEM n'est pas une structure de soin mais une structure pour que la personne puisse s'épanouir au travers de différentes activités, qu'elle puisse discuter et échanger avec les autres sans mettre en avant sa maladie mais bien la personne.

<b>Comment avez-vous connu le GEM ?</b>	
<b>Ont entendu parler du GEM par...</b>	<b>Nombre d'adhérents</b>
<b>UNAFAM</b>	13
<b>MEDECIN</b>	29
<b>MDPH</b>	6
<b>INTERNET</b>	6
<b>HOPITAL</b>	29
<b>FAMILLE</b>	5
<b>CMP</b>	18
<b>SAVS</b>	7
<b>AMI</b>	38
<b>ARTICLE DE PRESSE</b>	1
<b>AUTRES (Associations , Tutelle, Esat...)</b>	29
<b>NON RENSEIGNE</b>	3
<b>Total</b>	<b>184</b>

### 3.1 L'Association des adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent ; puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association parrrain via les salariés doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivement ....Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont autogérées par les adhérents et participants. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

#### Bilan de l'année 2015 pour l'association des membres du Bureau

fin 2014, le nouveau bureau à été élu pour deux ans. De l'année 2014 à l'année 2016. L'année 2015 à été une année compliquée pour le bureau de l'association. En effet, la présidente ayant retrouvée un emploi à plein temps n'était plus disponible. Le vice-président avec qui l'équipe à eu des querelles, n'a pas réellement pris son rôle en compte. Le trésorier à lui trouver à quant à lui a arrêté son poste de trésorier car il n'était pas à l'aise avec les saisies informatiques et trouvait que ce n'était pas son rôle dans le GEM. Ces différents éléments nous ont décidés à refaire des élections pour l'année 2016 et de repartir avec des membres du bureau disponible pour l'association. La trésorerie à été repris par l'animatrice depuis le départ du trésorier. En espérant que pour l'année 2016 les membres du bureau soient beaucoup plus investis.

#### Les réunions Membres du bureau :

Chaque année les membres du bureau se retrouvent une fois par trimestre pour la réunion des membres du Bureau. C'est l'occasion pour les membres du Bureau et l'animatrice de se retrouver et de décider ensemble des différents choix à faire. En effet les membres du Bureau sont autant décisionnaires que l'animatrice sur les choix à faire concernant le GEM.

Différents points sont abordés lors de ces temps d'échanges. Les difficultés que l'on peut rencontrer avec un ou des adhérents, l'organisation de la vie du GEM, les moments forts à venir, les cotisations, le budget des adhérents, les futurs projets et achats pour le GEM. Quand les membres du bureau ont des questionnements, l'animatrice et la coordinatrice répondent aux questions. Les adhérents apprécient ces moments où leur parole est sollicitée et prise en compte.

#### Réunion de Vie Associative :

De façon globale nous proposons à tous les adhérents une réunion de Vie associative qui a lieu une fois par semestre en présence de la coordinatrice. Cette réunion est ouverte à tous les adhérents du GEM. Il s'agit aussi d'un temps d'échange entre les adhérents et les professionnels ou ensemble nous abordons différents thèmes. Comme l'organisation de la vie au GEM, les autogestions, les futures activités que les adhérents souhaitent faire. Ces réunions sont importantes elles permettent à tous les adhérents d'exprimer leur opinion, donner un avis.

#### Rapport financier de l'association des membres du Bureau :

Le Gem est ouvert depuis le vendredi 21 janvier 2011. Les participants ont commencé le versement des cotisations courant 2012. La cotisation annuelle est de 24 €. Au début les adhérents versaient plutôt une cotisation mensuelle ou trimestrielle. Avec le nombre croissant d'adhérents et la préparation de l'association, il a été décidé qu'en 2014, les cotisations seraient versées de préférence semestriellement ou annuellement. Un compte bancaire sera ouvert courant 2014 pour y verser une partie des cotisations.

## 5. Le GEM dans la cité

#### Les partenaires :

Depuis 2011, le GEM compte de nombreux partenaires. Partenaires sociaux et autres. Par exemple, les Centre Médico-psychologique (CMP), les Services d'accompagnements à la vie sociale (SAVS), médecins et autres associations.

#### Les conventions :

Comme tous les ans la convention entre la Mairie de Versailles et le GEM concernant le local est renouvelée. Nous payons le loyer.

Une convention avec la Maison de quartier de Versailles Chantiers a également été signée. La maison de quartier souhaite utiliser le local du GEM pour des activités. Nous leur prêtons le local les lundis, à partir de 16h 30 pour l'aide aux devoirs. A partir de 2016, la maison de quartier souhaite profiter du local tous les lundis matin pour donner un cours de portugais. En échange du prêt de la salle, la

femme de ménage qui travaille à la maison de quartier vient faire le ménage une fois par semaine dans le GEM.

Nous avons également établi une convention avec l'association Art et Convergences, il s'agit d'une association qui propose à des personnes en souffrance psychiques d'exprimer leurs arts. En effet ces personnes ont un don pour la peinture, la sculpture ou bien la photographie. Nous prêtons le local à cette association tous les Lundis après-midi de 13h à 16h.

Fin de l'année 2015, nous avons établi avec le GEM du Chesnay une convention avec la MGEN de la Verrière. Il s'agit d'accueillir de temps en temps un groupe de personnes hospitalisées préparant leurs sorties de l'hôpital. Les personnes sont accompagnées des professionnels de la MGEN. Ils viennent pour venir découvrir le GEM et ce qu'on y fait dedans.

## **6. L'équipe**

L'équipe du GEM se compose d'une animatrice et d'une coordinatrice qui gère les 8 GEM de L'œuvre Falret.

Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur. Il coordonne, propose des activités, répond aux besoins des adhérents.

Les professionnels ont un rôle clef dans le GEM : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

L'équipe est renforcée par la présence de stagiaires qui ajoutent leurs compétences et leur désir de travailler avec un public nouveau dans le cadre de leur formation professionnelle

### **Le rôle de l'animateur :**

Le rôle de l'animateur du G.E.M n'est pas de faire à la place des participants dans les différentes activités mais de permettre de « faire avec » en donnant un petit coup de pouce si nécessaire et d'assurer la continuité des activités ou des projets si les adhérents, pour un temps, ne sont plus en situation de le faire. Il a aussi une fonction de médiateur dans les temps collectifs pour gérer les conflits qui peuvent surgir, une fonction de garantie du respect des règles établies par le G.E.M. et d'Autrui, et enfin une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

### **La fonction d'animation :**

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil. Accompagner : c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation. La connaissance de la structure permet à l'animateur de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM. Il a la maîtrise du support qu'il propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents

mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps. C'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l'accroche ne prend son sens qu'avec l'appui d'une volonté de l'adhérent. C'est par le plaisir trouvé dans l'expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même.

Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres l'émulation du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parlé étant assuré régulièrement par les adhérents. Cependant l'animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur élaboré avec l'ensemble des membres du GEM il aussi force de proposition et prend part à l'animation des activités. Il est garante de la pérennité de la structure, les adhérents les bénévoles sont susceptibles régulièrement d'être absents fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation pour maintenir un esprit associatif.

### **L'INTERGEM :**

Dès l'ouverture des premiers GEM parrainés par l'ŒUVRE FALRET une réflexion avait été initiée autour de l'intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 8 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/ an) afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la pérennisation des GEM, l'échange d'expérience, l'organisation administrative et financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d'un contexte économique et politique incertain l'offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

### **L'analyse des pratiques professionnelles**

Les professionnels partagent également un temps d'analyse des pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposées aux professionnels via l'association parrain. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l'Oeuvre Falret. Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage

de travailler sur ces propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre élaboré avec les adhérents. C'est dans ce contexte que l'animatrice ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duelle comme ce peut-être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité où le support de l'atelier représente le média de l'activité. C'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animatrice et les autres participants. Il n'est plus lui-même le sujet de l'échange. Dégagé de cette « emprise » sur son espace intime l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui. Le travail entamé en régulation avec la psychologue sans connaissance des adhérents lors des réunions d'analyse des pratiques consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

### **Le rôle des bénévoles**

La question des compétences et de la répartition des tâches occupées par chacun apportent régulièrement des questionnements. A quelles tâches entendons-nous voir participer les bénévoles, adhérents-actifs ou adhérents tout court. Comment accepter de leur faire une place dans la répartition des responsabilités ? Par quels moyens est-il possible d'organiser collectivement cette participation ?

En 2015, les ateliers animés par les bénévoles ont été reconduit. L'atelier théâtre et l'atelier Reiki ont toujours un franc succès. Par contre cette année les adhérents ont décidé d'arrêter l'atelier Danse libre. Les adhérents n'étant plus intéressés par cet atelier.

### **Rôle des stagiaires**

Les stagiaires sont présents au quotidien auprès des adhérents, ils ont tout d'abord un rôle d'écoute et de soutien des personnes accueillies. Ils peuvent mettre en place des ateliers selon leurs capacités et les désirs des adhérents. Ils assurent également une fonction de référent auprès des adhérents. Ils les aident dans les démarches administratives ou personnelles. Ils participent à la vie du GEM. Et chaque adhérent peut se référer à eux s'ils le désirent.

Au cours de l'année 2015, nous avons eu 5 stagiaires :

- Louise : formation éducatrice spécialisée en 2 ème année,
- Hélène : formation Educatrice spécialisée en 1ère année,
- Frédéric : Formation éducateur Spécialisé,
- Mike : Formation éducateur Spécialisé en 1 ère année

- Alice : Formation Art thérapeute en 2 ème année

### Perspectives d'amélioration du GEM :

Comme chaque année nous mettons à disposition des adhérents un questionnaire de satisfaction, afin de savoir ce qui pense du GEM et surtout qu'est qu'on peut améliorer.

## Annexes

Photos du GEM et des Adhérents



Rencontre avec le Lions Club de Vélizy



Sortie au Jardin du Luxembourg à Paris



Petite partie du scrabble entre adhérents